

Rapport annuel de l'Association professionnelle suisse ASMT 2019

Chers membres

En raison d'un nouveau défi professionnel, j'avais envisagé d'annoncer lors de l'assemblée générale de l'ASMT 2020 ma démission pour la présidence après huit ans ainsi que de mettre fin à mes treize ans de travail au sein du comité. Cependant, les choses se sont déroulées différemment et je me suis décidée en faveur d'une bonne transition et de prolonger pour une année supplémentaire dans le cadre d'une co-présidence.

Rétrospectivement, 2019 a été une année calme en termes de politique professionnelle. La collaboration avec l'organisation faïtière ARTECURA a été concrétisée ; et de plus en plus de nos membres obtiennent également le titre professionnel d'art-thérapeute, spécialisation en musicothérapie. Beaucoup d'entre eux sont des collègues diplômés en musicothérapie clinique MAS ZFH et bénéficient de la solution provisoire négociée avec une admission plus facile. En plus de notre association avec les art-thérapeutes de l'organisation faïtière ARTECURA, il est important de maintenir notre propre identité, ainsi que notre spécialisation en musicothérapie. La 11ème conférence EMTC à Aalborg en juin 2019, à laquelle certains musicothérapeutes suisses ont également participé, a offert de bonnes opportunités pour cela. Le prix « live Award » décerné à *Heidi Fausch*, ou des contributions suisses telles que le travail de recherche très remarqué de *Friederike Haslbeck*, ou le prix du poster par *Diandra Russo*, ont montré que la musicothérapie suisse est présente dans l'environnement européen et que les membres de l'ASMT contribuent à la discussion de manière compétente.

L'équipe du comité avec le soutien de Dorothee Hauser au secrétariat de l'ASMT a été active à temps partiel dans diverses commissions. Cette année, des changements sont également à signaler au comité. Malheureusement, Susanne Korn démissionne pour des raisons professionnelles. En plus de son travail clinique et scientifique, Susanne Korn a toujours assumé toutes ses responsabilités au sein du comité de manière très professionnelle et avec un grand engagement. Nous regrettons beaucoup son départ. Mon souhait d'abandonner la présidence sur le long terme a nécessité une modification formelle de la composition du comité de direction. C'est pourquoi, nous proposons à l'AG d'approuver une solution transitoire (limitée à un an), convenue avec une co-présidence (Ursula Wehrli et Christine Gasser).

Remarque additionnelle

Notre assemblée générale a dû être annulée à cause de la situation de crise du coronavirus et tout est différent. Il n'y aura pas d'élection du comité cette année. Comme une démission du comité est possible à tout moment, elle est valable en dehors d'une assemblée générale. En plus de la démission de Susanne Korn, nous devons aussi annoncer celle d'Anne-Laure Murer. Les autres membres du comité continuent leurs fonctions durant l'année. Heureusement, nous avons trouvé avec Christa Steingruber une représentante de la Suisse Romande ; nous proposons dans notre Newsletter spéciale AG son élection au comité de l'ASMT.

Commission Relations publiques / Communication

Diandra Russo est active au sein de la Commission « relations publiques / communication » depuis un an. Elle maintient [la page Facebook de l'ASMT](#) et s'occupe d'une mise à jour de notre site internet. L'augmentation significative du nombre de visiteurs montre une popularité croissante de notre site ASMT. Un grand merci à Diandra Russo pour son travail consciencieux. Dans cette commission, Dorothee Hauser (secrétariat) est également responsable du site de l'ASMT. Un grand merci à Christian Kloter qui peut toujours être sollicité, si nécessaire, pour la

conception graphique des documents officiels de l'ASMT. Comme l'année dernière il a réalisé la conception graphique du dépliant pour la formation continue de l'ASMT.

En 2019, diverses activités ont été signalées à l'ASMT dans le cadre de la Journée européenne de la musicothérapie¹ (15 novembre 2019). Plus d'informations à ce sujet dans le rapport suivant de l'EMTC.

Commission Politique professionnelle

Ursula Wehrli, Susanne Korn (Suisse alémanique) et Anne-Laure Murer, en tant que personne de contact pour la politique professionnelle en Suisse romande, ont traité les sujets suivants, conformément aux objectifs annuels 2019:

Évaluer les effets de l'adhésion à ARTECURA/ des ajustements au règlement d'admission de l'ASMT

Lors d'une rencontre des écoles organisée sur ce sujet début janvier 2020, il a été décidé que le règlement d'admission de l'ASMT devait faire l'objet d'une révision générale. Sandra Lutz et Susanne Korn se sont mises à disposition pour cela. D'ici l'automne 2020, elles élaboreront un brouillon qui sera complété par la conférence des écoles. En mars 2021, l'AG de l'ASMT peut voter les nouveaux règlements d'admission. Un merci chaleureux à Sandra Lutz et Susanne Korn.

Coopération avec ARTECURA: sièges dans les commissions (conseil du comité, CAQ² ...)

- Susanne Korn, Ursula Wehrli et Rahel Roth-Sutter ont participé à l'Assemblée des délégués ARTECURA le 6 mars 2020.
- Puisqu'aucun des membres du comité de direction de l'ASMT n'a suffisamment de temps pour travailler au sein du conseil d'administration d'ARTECURA, nous avons heureusement trouvé, en la personne de Rahel Roth-Sutter, une collègue ayant une grande expérience dans ce domaine. Elle a été élue lors de l'Assemblée des délégués ARTECURA le 6 mars 2020.
- Moi, Ursula Wehrli, ayant lancé ma candidature au CAQ de l'ARTECURA, j'ai été invitée à leur réunion du 19 février 2020. La décision définitive de mon admission est en cours.
- Experts pour examens HFP: Etant donné le nombre limité de musicothérapeutes HFP, les experts pour examens HFP manquaient. L'ASMT s'engage à impliquer les associations professionnelles de l'ARTECURA dans la procédure de sélection des experts en examen.

Nouvelle échelle des salaires de Genève : SCORE

Outre les objectifs annuels, Anne-Laure Murer est devenue active à Genève en matière de politique professionnelle : Une nouvelle échelle salariale cantonale (*SCORE*) était en préparation dans le canton de Genève et devait être adoptée. Dans ce contexte, des art-thérapeutes genevois de toutes disciplines ont constitué un groupe de travail qui, avec le soutien d'ARTECURA, s'engage à faire en sorte que toutes les disciplines art-thérapie du canton de Genève soient bien classées. L'ASMT soutient financièrement ce travail avec la participation d'Anne-Laure Murer du comité de direction et les deux membres de l'ASMT Anne Bolli et Lucie Plantevin. Le projet SCORE a été arrêté, mais d'autres discussions salariales sont en cours. Les représentantes de l'ASMT restent actives.

¹ <http://www.musictherapyday.com/activities/53-switzerland>

² CAQ: Commission d'Assurance Qualité

Commission Finances

Après la dernière Assemblée générale annuelle, Christine Gasser a repris le poste de trésorière de l'ASMT et l'a exercé de manière très professionnelle. Merci beaucoup! Il convient également de signaler que nous avons définitivement remis la comptabilité à M. Läderach de l'ancienne Fondation Rossfeld.

Commission Newsletter

Le bulletin/la newsletter de l'ASMT a été publié trois fois l'an dernier sous la direction d'Anne-Laure Murer et de Diana Ramette Schneider. En plus du mandat d'information officiel, l'équipe éditoriale tient à inviter les membres à participer activement avec leurs propres contributions, avec l'écriture de courts articles sur des publications intéressantes. Je tiens ici à mentionner et à remercier particulièrement nos correcteurs Philippe Lemièr (F) et Martin Deuter (D).

Commission Formation continue

Pour la troisième fois, nos trois collègues Christine Erb, Doris Mäder et Christa Steingruber, ensemble avec Jacqueline Stohler, membre du comité de l'ASMT, ont organisé un cours de formation continue ASMT intéressante pour l'après-midi de l'AG. Un grand merci à toutes les organisatrices. Le rapport de leur commission sera présenté ultérieurement. Suite à sa lecture, nous aimerions discuter brièvement de l'avenir des journées de formation ASMT.

Commission Echange européen (déléguée EMTC³)

En tant que déléguée EMTC de l'ASMT, Beate Roelcke est responsable des échanges avec les pays européens voisins. Elle en rendra compte dans son rapport EMTC.

Commission Ethique

Ursula Wehrli et Diandra Russo ont participé à une réunion de la commission éthique à Berne en novembre dernier afin d'améliorer l'échange entre le conseil du comité de l'ASMT et la commission éthique. Entre autres, la question d'une visibilité améliorée de la commission éthique sur notre site internet a été discutée à nouveau. Diandra Russo s'en chargera en tant que responsable du site. Le rapport détaillé de la commission éthique peut être lu ci-dessous.

Résumé des objectifs annuels pour 2020/21:

1. *Elaboration d'un nouveau règlement d'admission ASMT*
2. *Révision des structures des associations dans le but de rendre le travail du comité de direction / de la présidence financièrement plus attractif*
3. *Clarifier l'avenir de la présidence / de la co-présidence (modification des statuts ?)*

Commission Admission

La commission d'admission peut signaler une augmentation gratifiante de 10 membres ordinaires et 2 membres associés en 2019. 9 membres ont démissionné et 2 membres ont suspendu leur adhésion. Nous avons actuellement un total de 222 membres ordinaires, 32 membres associés, 6 membres bienfaiteurs et 3 membres d'honneur, soit 263 membres.

Adhésions suspendues

1. Schreiner-Weixler, Bettina
2. Traub, Dominik

³ EMTC: European Music Therapy Conference <http://www.emtc-eu.com>

Démissions

1. Bodor, Renata
2. Frei, Marianne
3. Gay-Balmaz, Fabienne
4. Mäder, Yvonne
5. Marz, Joachim
6. Menzel, Bettina
7. Scherrer Vollenweider, Gabriela
8. Schüle, Margret
9. Zemp, Christine

Nouvelles adhésions

Membres ordinaires

1. Abt, Michael
2. Baumann, Katja
3. Dürschmid, Katharina
4. Kehl, Selina
5. Meissner, Tamaro
6. Merckling-Mihok, Eva
7. Müller, Fabian
8. Russo, Diandra
9. Schmid, Laetitia
10. Steinmann, Guido

Membres associés

1. Bärtsch, Pascal
2. Sabatelli-Laperrière, Anna

En plus d'innombrables contacts par courrier, appels téléphoniques, discussions et réunions dans différentes compositions, le comité s'est réuni l'année passée pour 3 séances de travail en face-à-face à Olten et à Bâle - et a organisé 4 conférences Skype.

Un grand merci à mes collègues du comité et à notre secrétaire Dorothée Hauser pour la coopération toujours très enrichissante et créative, vivante et en même temps productive.

Presque quotidiennement, le secrétariat reçoit des emails de membres germanophones ou francophones, mais aussi de membres externes de l'association, qui nous contactent pour des questions de politique professionnelle concernant la musicothérapie, la formation, le placement de thérapeutes et de stagiaires, ainsi que des articles de journaux et des travaux pratiques de maturité. Notre page Facebook est également de plus en plus fréquentée. Cet échange stimule beaucoup la vie au sein de notre association et contribue vers l'extérieur aux relations publiques. J'aimerais inviter chaleureusement tout le monde à continuer à participer activement aux événements de l'ASMT.

Feldis, le 23 février 2020

Ursula Wehrli Rothe, Présidente ASMT, Trad. RRL